

<b>Zeitschrift:</b>	Mitteilungen über Textilindustrie : schweizerische Fachschrift für die gesamte Textilindustrie
<b>Herausgeber:</b>	Verein Ehemaliger Textilfachschüler Zürich und Angehöriger der Textilindustrie
<b>Band:</b>	36 (1929)
<b>Heft:</b>	9
<b>Artikel:</b>	L'industrie de la soie en Grande-Bretagne
<b>Autor:</b>	Ball, A.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-628171">https://doi.org/10.5169/seals-628171</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

für die tschechoslowakische Seidenindustrie der Mangel einer Rohstoffbasis im Inlande, insoweit Naturseide in Betracht kommt. Die Zucht der Seidenraupe und des Maulbeerbaumes hat bisher, trotz eifriger Versuche, keine nennenswerten Ergebnisse gezeitigt. Mit der zunehmenden Bedeutung der Kunstseide als Rohmaterial der Textilindustrie, wurden auch in der Tschechoslowakei Erzeugungsstätten für Kunstseide, und zwar seit dem Jahre 1921 vier Fabriken errichtet. Trotzdem diese bereits eine Kapazität von über 2000 kg täglich erreicht haben, können dennoch die inländischen Webereien, insbesondere die kommerziell und technisch als Seidenwebereien betriebenen, weder der Quantität noch der Qualität nach mit den Inlandserzeugnissen das Auskommen finden. Die tschechoslowakischen Kunstseidenfabriken produzieren ausschließlich Viscoseseide, während vor allem die Seidenweberei, insbesondere für Modartikel, Spezialkunstseiden benötigt.

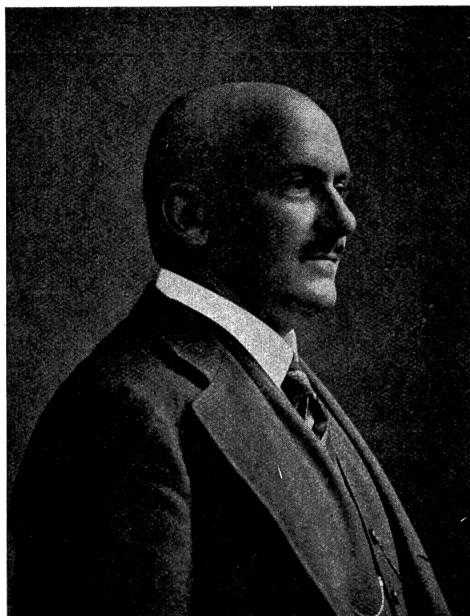
Selbst in der maschinellen Ausrüstung ist man vorwiegend auf das Ausland, insbesondere Deutschland und die Schweiz, angewiesen. Dieser Umstand, in Verbindung mit den noch immer bestehenden Maschinenzöllen erschwert eine erfolgreiche Durchführung der Rationalisierung in den tschechoslowakischen Betrieben.

Die Zollgrenze zwischen der Tschechoslowakei und Oesterreich bedeutet auch die Trennungslinie zwischen den Webereien und den Ausrüstungs-

anstalten, welche ihren Sitz in Niederösterreich haben. Im Laufe der Jahre ist durch Neuerrichtung von Veredlungsanstalten, insbesondere Stückfärbereien, diesem Mangel teilweise abgeholfen worden. Freilich bisher nur unzureichlich, da weder quantitativ noch qualitativ sämtliche Seidengewebe im Inlande ausgerüstet werden können.

Die neuesten statistischen Daten über die Seidenindustrie lieferte das Statistische Staatsamt der tschechoslowakischen Republik für das Jahr 1926, und zwar nur für die größeren Betriebe. In der Statistik der Seidenindustrie sind die Kunstseidenfabriken inbegriffen. Danach zählte man 5366 Kunstseidensspindeln, 1812 Zwirnspindeln und 11,458 mechanische Webstühle. Diese Untersuchung bezog sich auf 59 Betriebe mit 15,650 Beschäftigten, was etwa 95% aller Betriebe der Seidenbranche ausmacht.

Die tschechoslowakische Seidenindustrie ist heute im Verbande der Seidenindustriellen in der tschechoslowakischen Republik mit dem Sitz in Prag I, Masarykquai No. 14 einheitlich organisiert. Als textiler Industriezweig ist diese Organisation als Fachgruppe dem Allgemeinen Deutschen Textilverbande in Reichenberg sowohl, wie auch dem Verein tschechoslowakischer Textilindustrieller in Prag angegliedert. Mit Rücksicht auf die geschilderten Verhältnisse besitzt der Verband auch eine Geschäftsstelle in Wien.



Wilhelm Flemmich, Ing.,  
Präsident des Verbandes der Seidenindustriellen  
in der tschechoslowakischen Republik.

## L'industrie de la soie en Grande-Bretagne,

par A. Ball, Londres.

L'industrie de la soie est d'ancienne date en Grande-Bretagne. A une certaine époque, Londres était même le plus grand marché de soies écrues en Europe et au cours du XVIIIe siècle l'industrie de la soie dépassait comme importance celle du coton, si puissante pourtant. Déjà du temps de la reine Elisabeth, l'industrie était organisée du fait que la Corporation des mouliniers de soie fut incorporée par une charte en 1629; à ce moment-là, le nombre d'ouvriers de la soie était d'environ 40,000. Le fait que l'ambassadeur du roi James pour les Indes avait pleins pouvoirs pour passer un contrat de 8000 balles de soie, de 80 kg chacune, prouve l'importance qu'avait prise cette industrie sous son règne. Avant déjà, en 1621, la East India Company avait importé de la Perse seulement 450,000 kg de soie. La plus grande consommation de soie en Grande-Bretagne fut atteinte de 1850-1860 avec une moyenne annuelle de 3,150,000 kg. Sur cette quantité, 2,880,000 kg restaient dans le pays, déduction faite des articles fabriqués pour l'exportation. La Grande-Bretagne avait à ce moment-là seulement 21,170,000 habitants. Comme nation, nous pouvons être comparés à la France qui a la plus grande production de soieries en Europe, avec une population d'environ 40,000,000 d'habitants. En 1928, la France produisait un total de 7,575,000 kg de soieries. Si l'on tient compte du fait que 70% des soieries fabriquées en France sont exportées, on arrivera à la conclusion que déjà en 1850/60 la consommation intérieure de soie en Grande-Bretagne qui avait alors seulement la moitié du nombre d'habitants de la France actuelle, était beaucoup plus grande que la consommation intérieure actuelle de la France. En 1851, la Grande-Bretagne occupait 130,723 ouvriers dans l'industrie de la soie; aujourd'hui leur nombre s'élève à environ 40,000 et la consommation de soie grège (les déchets de soie exceptés) est à peu près 800,000 kg, ou seulement

26% de ce qu'elle était lorsque sa population avait à peine la moitié du nombre actuel et était beaucoup plus pauvre.

Il ressort de tout cela qu'au début du XIXe siècle, l'Angleterre occupait la première place parmi les fabricants de soie en Europe et qu'aujourd'hui elle est descendue au cinquième ou sixième rang. L'abolition de tous droits de douane sur les soieries importées en Angleterre, en 1860, fut la cause de cette chute, car tous les autres pays pouvaient importer sans restriction aucune leurs produits. À partir de 1860, l'industrie de la soie en Grande-Bretagne décline, tandis que celle des autres pays augmente. Les salaires et le coût de la vie sont bien moins élevés sur le continent qu'en Grande-Bretagne, donc le coût de la production est bien inférieur au nôtre; grâce à leurs tarifs, les pays du continent protégeaient leur marché tout en ayant entrée libre en Angleterre qui était le plus riche pays du monde. Les fabricants anglais qui devaient subir cette concurrence injuste étaient de moins en moins en état d'absorber assez de matières premières pour assurer la marche ininterrompue de leurs fabriques et l'une après l'autre les grandes fabriques durent arrêter leur production, puisqu'elles étaient dans l'impossibilité de travailler à bon marché. Le fait que malgré tous les désavantages mentionnés plus haut, le fabricant anglais a pu continuer à exister en conservant sa place non seulement sur le marché du pays, mais aussi à côté de ses concurrents étrangers, est tout à son honneur.

Après les Etats-Unis d'Amérique, la Grande-Bretagne est le plus grand consommateur du monde d'articles en soie. À côté des produits manufacturés dans le pays, elle importe (les matières premières exceptées) chaque année pour à peu près 400,000,000 francs or d'articles de soie, soit environ le double la valeur des importations des Etats-Unis. Elle est le meilleur client de plusieurs des plus im-

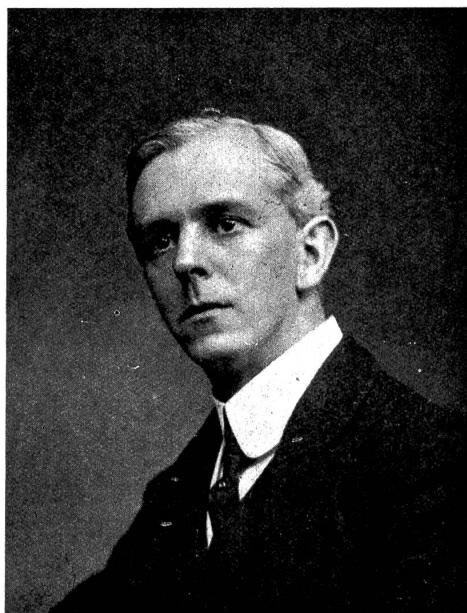
portants pays d'Europe fabriquant de la soie, la Suisse y compris. La France, le plus grand producteur de soies en Europe, exporte environ 38% du total de sa production en Grande-Bretagne.

Il semblerait qu'avec un pareil marché dans son pays, le fabricant anglais de soie aurait toutes les chances. Toutefois le grand avantage d'être le plus considérable marché européen pour la consommation de soieries est annulé pour le fabricant anglais par d'autres raisons. A l'exception de la Suisse et, à un certain degré de l'Allemagne, l'Angleterre doit lutter contre la concurrence de pays dont les salaires s'élèvent à peine au 40/60% des salaires anglais, et, en plus, les impôts à payer par les fabricants anglais sont les plus lourds de tous les pays. Les impôts directs et indirects se montent par habitant, en francs suisses, pour la Grande-Bretagne à 381, la France à 190, l'Allemagne à 152, les Etats-Unis à 148, la Tchécoslovaquie à 96; l'Italie à 78 et la Belgique à 65. De pareils impôts pèsent lourdement sur les industriels anglais, d'autant plus que tous les pays, y compris ses propres colonies, ont des droits de douane qui imposent aussi les produits de Grande-Bretagne. Ces impôts exorbitants, de deux à cinq fois plus élevées que ceux de ses concurrents, sont une des causes principales de la restriction de l'industrie de la soie en Angleterre.

Les droits prélevés sur les soies, imposés en juillet 1925, ne sont pas des droits protectionnistes mais comme ceux prélevés sur le tabac et le thé, des droits fiscaux, de sorte que les matières premières nécessaires à l'industrie sont imposés également par une taxe compensatrice. La Grande-

Bretagne est le seul grand pays d'Europe qui impose de la sorte les matières premières nécessaires par une industrie importante. La taxe varie du 12 au 20% de la valeur. Cette mesure a causé un grand tort à l'exportation et également à la ré-exportation d'articles fabriqués à l'étranger, car les Etats-Unis, le Canada, l'Afrique du Sud etc. considèrent le draw-back accordé à l'exportateur anglais comme une prime et y ajoutent le droit d'entrée, de telle façon que le commerce d'exportation va en déclinant. Aucun de nos concurrents européens n'a à supporter de pareils désavantages. Les matières premières dont ils ont besoin ne sont pas à déclarer de draw-back et leur exportation ne subit pas de droits de „dumping“, comme c'est le cas pour l'importation de Grande-Bretagne.

Lorsque les droits d'entrée sur les soies furent introduits en 1925, les fabricants du continent en redoutèrent l'effet sur leurs exportations en Grande-Bretagne. Mais l'expérience a prouvé que ces craintes n'étaient pas justifiées. En tenant compte de la dépression générale des affaires en Europe au cours des dernières années, il ne faut pas oublier que l'Angleterre a aussi beaucoup souffert de cet état de choses. Depuis plusieurs années les industries de base du pays ont travaillé sans profit et le nombre des ouvriers sans travail équivaut depuis longtemps déjà à presque un tiers de la population de la Suisse! La puissance d'achat anglaise a naturellement subi les effets de cet état de choses, mais malgré ces conditions peu favorables, l'importation d'articles en soie s'est maintenue d'une manière remarquable.



*Frank J. Farrell, Esq.,  
President of the Silk Association  
of Great Britain and Ireland.*

## La sériciculture et l'industrie de la soie en Espagne,

par Federico Bernades y Alavedra, Barcelone.

L'Espagne fut, paraît-il, le premier pays grand producteur de soie en Europe. Les Arabes introduisirent, conjointement avec la sériciculture, l'industrie du tissage qui se répandit rapidement dans toute la Péninsule, exception faite de quelques zones du Nord-Ouest.

Pendant le Moyen-âge, la soie constitua une des marchandises de plus grand trafic dans le pays. On trouve fréquemment, parmi les auteurs classiques, des références intéressantes sur la production et le commerce des tissus de soie, qui démontrent la généralisation et l'étendue de l'industrie à laquelle s'adonnaient, non seulement les classes humbles, mais aussi l'aristocratie.

Une série de causes, les unes extérieures, comme l'ouverture du Canal de Suez et l'invasion conséquente des marchés européens par les soies orientales, les autres intérieures comme les guerres civiles, certaines redevances inconsidérées, etc., déterminèrent la décadence de la sériciculture qui atteignit son point culminant vers la moitié du siècle passé avec l'apparition de la phébrine.

Conjointement avec ces causes, graves par elles-mêmes et suffisantes pour déterminer une crise permanente et par conséquent une décadence, coïncida le développement de l'agriculture dans les zones qui s'étaient distinguées jusqu'alors par leur production de soie. L'introduction de nouvelles cultures plus rémunératrices et leur généralisation (oliviers, orangers, arbres fruitiers en général, légumes, etc.) et parfaitement adaptées aux conditions de climat du pays, finirent

par causer la disparition presque totale de la production du ver à soie.

Heureusement, quelques régions, par suite d'un attachement bien compris à la tradition, opposèrent une certaine résistance au courant qui les poussait à abandonner l'industrie de la sériciculture, et ce sont celles qui actuellement fournissent la presquetotalité du cocon espagnol.

La sériciculture se trouve localisée complètement entre les fleuves Jucar et Segura dans les régions de Valence et Murcie. Cette dernière produit environ les quatre cinquièmes de la production totale espagnole qui atteint en moyenne un million de kilos environ. En plus de celles qui ont été indiquées, il existe encore de petites zones en Catalogne, dans la Nouvelle Castille, en Andalousie, etc. où, en raison peut-être de la qualité spéciale de soie produite, la sériciculture se conserve encore.

En présence de l'intérêt évident manifesté par l'Espagne d'occuper à nouveau un des premiers postes dans la production du cocon, le Gouvernement actuel a édicté des mesures opportunes afin de favoriser et faire surgir à nouveau la sériciculture. C'est grâce à cette attitude, louable pour beaucoup de motifs, qu'est due la création du Commissariat de la Soie en 1926, substituée récemment par le Comité Central de la Soie.

Ces organisations travaillent avec enthousiasme, animées d'un patriotisme élevé. Le résultat de leurs démarches ne sera toutefois effectif que dans quelques années, lorsque les mûriers qu'on plante chaque année par centaines de